



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pénurie de ressources humaines dans l'armée

Question écrite n° 11978

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre des armées sur la pénurie de ressources humaines dans l'armée. Pour l'exercice 2023, le directeur des ressources humaines de l'armée annonce un manque de candidats de 12,5 % à 15,6 %, soit entre 2 000 et 2 500 personnes manquantes sur les 16 000 nouveaux soldats recrutés. En une décennie, c'est la première fois que l'armée se trouve dans cette situation. Cette lacune est d'autant plus inquiétante que les vocations militaires en cours s'effritent. Le rapport du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire 2023 indique ainsi que les militaires font face à un mal-être dans l'institution, notamment du fait de l'absence de reconnaissance et de l'indifférence des concitoyens. Elle lui demande quelles dispositions il compte prendre pour enrayer cette pénurie et quels moyens il entend mettre en œuvre pour rendre plus attractive une profession au service de la souveraineté, la protection et le rayonnement du pays.

Texte de la réponse

Compte tenu d'un taux de chômage historiquement bas au cours de l'année 2023, de nombreux secteurs d'activité sont en tension et peinent à recruter. Cette situation touche les armées dans des proportions relativement importantes, le sous-recrutement de personnels peu et moyennement qualifiés étant estimé entre 2500 à 3000, soit 1,5 % de l'effectif militaire du ministère des armées. Cette catégorie d'emploi correspond essentiellement aux militaires du rang et, dans une moindre mesure, aux sous-officiers. Ce constat doit cependant être nuancé. Ainsi, au second semestre 2023, les recrutements connaissent une stabilisation liée à la mobilisation des armées (campagnes de communication, accélération des procédures) et à l'entrée des élèves et étudiants sur le marché de l'emploi. De même, le recrutement des officiers se maintient et continue d'offrir des taux de sélection satisfaisants. Grâce à une forte augmentation du nombre de candidats, les concours d'entrée aux grandes écoles d'officiers présentent une forte sélectivité (20,3 candidats pour 1 admis en 2022), même si la participation des candidats admissibles aux épreuves orales d'admission connaît des évolutions contrastées. En parallèle, la sélectivité du recrutement des officiers sous contrat par voie externe se maintient à un niveau satisfaisant et tend même à progresser depuis 2017 (en moyenne 7,4 candidats pour 1 admis en 2021). Pour répondre aux difficultés de recrutement, le ministère des armées prévoit des mesures de revalorisation salariale à hauteur de 570 millions d'euros en 2024, dont 204 millions d'euros au titre des mesures adoptées lors du rendez-vous salarial de juin 2023, et 348 millions d'euros de mesures spécifiques au ministère (dernière marche de la nouvelle politique de rémunération des militaires et renforcement de l'attractivité dans les métiers en tension notamment). Par ailleurs, l'environnement du militaire bénéficiera également, à compter de 2024, du second volet du Plan famille (accompagnement des mobilités des militaires et de leurs familles avec notamment la construction de crèches, atténuation des impacts des contraintes opérationnelles et les absences via l'action sociale et amélioration du quotidien des familles dans les territoires) ainsi que d'investissements dans les infrastructures et les logements. Cependant, au-delà des conditions d'exercice du métier, les armées sont également attentives au sens de l'engagement et cherchent à maintenir et à susciter les vocations pour le métier des armes en rappelant la singularité militaire et ses valeurs : dépassement de soi, sens du collectif, promotion sociale, formation. Ce champ immatériel de la reconnaissance et de la considération est indéfectiblement lié au

soutien apporté par la communauté nationale à son armée. À ce titre, l'effort de la loi de programmation militaire à hauteur de 413 milliards d'euros pour la période 2024-2030 atteste de la volonté de maintenir un outil de défense cohérent.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11978

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8918

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2024](#), page 3025